

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 26 juillet 2021

Covid-19 : la campagne de vaccination s'amplifie en Centre-Val de Loire

Dans la droite ligne du discours du Président de la République du 12 juillet dernier, et alors qu'à la date du 24 juillet 60,4 % de la population régionale a reçu une 1^{ère} dose et 46,5 % une 2^{ème} dose, la campagne vaccinale va continuer à s'amplifier dès cette semaine et au cours des semaines du mois d'août, grâce à l'allocation de près de 100 000 flacons de vaccin Pfizer.

Grâce à la mobilisation, aux côtés des services de l'État, de tous les acteurs, professionnels de santé, étudiants, retraités, bénévoles, élus, agents des collectivités locales, sapeurs-pompiers, associations de protection civile, forces armées, de plus en plus d'habitants de la région Centre-Val de Loire prennent un rendez-vous pour se faire vacciner.

Au 24 juillet, ce sont ainsi 60,4 % de la population régionale qui ont reçu une 1^{ère} dose et 46,5 % une vaccination complète. Si ces chiffres sont bons et en augmentation très nette depuis deux semaines, ils doivent être amplifiés.

Au-delà des vaccinations effectuées par les professionnels de santé libéraux et les pharmaciens, dont il faut saluer la mobilisation, dans les centres de vaccination, qui restent pleinement mobilisés, des doses – et donc des créneaux de rendez-vous-, vont être disponibles au fil des prochains jours : 98 670 flacons seront livrés dans notre région d'ici la fin du mois d'août, soit **près de 650 000 rendez-vous possibles**.

La vaccination est notre arme collective efficace pour faire reculer l'épidémie. Mobilisons-nous pour poursuivre et amplifier la couverture vaccinale en Centre-Val de Loire.

Pour rappel, l'obtention du pass sanitaire via un schéma vaccinal complet intervient après les délais suivants :

- **7 jours après la 2^{ème} injection** pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
- **4 semaines après l'injection** pour les vaccins avec une seule injection (Janssen).
- **7 jours après l'injection** pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (qui n'ont besoin que d'une seule injection).

Il est important aussi de rappeler qu'il convient de se faire dépister dès que des symptômes apparaissent ou quand les personnes estiment avoir été dans une situation à risque. Les dépistages peuvent être réalisés notamment en pharmacie ou dans les laboratoires : cela doit demeurer un réflexe pour collectivement nous prémunir de tout rebond épidémique, sans oublier de s'isoler dès qu'un résultat positif est retrouvé.

Contacts presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet - Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr
Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret / service régional de la communication interministérielle
02 38 81 40 35 – pref-communication@loiret.gouv.fr

ARS Centre-Val de Loire
www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr
https://twitter.com/ARS_CVDL